ECOLE GASTRONOMIQUE
BELLOUET CONSEIL
◈ Cours pratiques ◈ Cours longue durée ◈ Démonstrations ◈ Conseils techniques

CONDITION ET REGLEMENT
LA FORMATION LONGUE DUREE

LES HORAIRES DE COURS :

Lundi – Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 – 17h00 Vendredi : 8h30 - 12h00
Incluant ou pas les jours fériés

CONDITION & ANNULATION

Les différentes cours ne pourront commencer qu'avec un minimum de 3 stagiaires par session. L'Ecole Bellouet Conseil se réserve le droit d'annuler une session non remplie. Toute annulation à la demande d'un candidat doit être formulée uniquement par écrit (fax, courrier ou e-mail). Annulation informée 60 jours avant Le début de la formation, il vous sera retenu les frais de dossier soit 1000 €. Dans tous les autres cas, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf pour l'annulation en cas de force majeure ou avec présentation d'un certificat médical, la somme réglée sera remboursée avec déduction faite des frais de dossier soit 200€. En cas de refus de visa ou insuffisant délais pour l'obtention de visa, le stagiaire peut reporter une fois son inscription à la session ultérieure sans frais supplémentaire avec le dépôt de justificatif du refus, cependant, il ne sera pas considéré comme force majeure. En cas d'annulation, les même frais d'annulation ci-dessus seront appliqués.

VISA :

Le stagiaire doit se renseigner au préalable sur les modalités de visas nécessaires à son séjour en France. Dès réception de l'inscription, l'Ecole Bellouet Conseil adresse une attestation d'inscription qui permettra l'obtention du visa. En aucun cas, l'Ecole Bellouet Conseil n'interviendra pour l'obtention de visas que ce soit pour l'enregistrement de votre formation à l'école ou votre stage en entreprise.

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Il est obligatoire de porter la tenue professionnelle toujours dans un état de propreté irréprochable qui comprend :

- une veste et un pantalon fournis par Bellouet Conseil propre
- des cheveux attachés, pas de bijoux
- des chaussures de sécurité

Le stagiaire qui ne respecte pas la tenue professionnelle exigée se verra refusé l'accès au laboratoire.

PENDANT LES HEURES DE FORMATION

Il est important de respecter :

- Ses collègues de formations - Le professeur qui dirige le stage
- Les horaires de début et fin de stages
- Pas d'appel ni internet pendant la durée des cours (Photo seulement)
- Interdiction de fumer dans la cour.
- Aucunes boissons prises dans la salle de cours.

PENDANT LES PAUSES CAFE ET DEJEUNER

Il est important de respecter :

- Les horaires de pauses - La mise en place de la table et des chaises
- Le nettoyage et la remise en place de la table et des chaises

A LA FIN DE JOUNEE DE TRAVAIL

Il est important de respecter :

- Le nettoyage des ustensiles de travail - Le nettoyage des tables
- Le rangement de la salle de cours - Le rangement de son classeur de cours

A LA FIN DES STAGES

Chaque participant peut emporter des produits pour déguster en petite part et en accord avec le professeur.

Je déclare avoir lu des renseignements donnés ci-dessus et les accepté les conditions ci-dessus.

Fait à : Le :
Nom du stagiaire :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

304–306 rue Lecourbe 75015 Paris / Tél. 01 40 60 16 20 / Fax. 01 40 60 16 21 / E-mail : bellouet.conseil@wanadoo.fr / http://www.ecolebellouetconseil.com
SAS au capital de 39636,74 € - SIRET:353 896 582 00023 – RCS PARIS B 353896 582 (90 B 05684) – N° d'existence:11753768575 – N°TVA Intercommunautaire FR 23353 896 582 – Code APE 8559A